

# Recycler le verre, tout le monde y gagne !

**ENCORE 3 BOUTEILLES SUR 10 SONT JETÉES  
AVEC LES ORDURES MÉNAGÈRES AU LIEU D'ÊTRE  
DÉPOSÉES DANS LE CONTENEUR DE TRI !**

A l'heure actuelle, les bouteilles, pots et bocaux en verre représentent encore 12 % du poids des ordures ménagères résiduelles. Pourtant, il a y plusieurs bonnes raisons de trier le verre, telles que :

- Faire un geste éco-citoyen ! Il n'est pas concevable qu'un matériau recyclable à 100 % et à l'infini soit enfoui au lieu d'être réutilisé encore, encore et encore...
- Réduire considérablement le rejet de CO<sub>2</sub> ! Le recyclage du verre permet de réduire énormément le rejet de CO<sub>2</sub> car il est moins gourmand en énergie que sa fabrication à partir de matières premières.
- Éviter de polluer le compost produit par les centres de valorisation ! Au SYTRAD, la partie organique des ordures ménagères est transformée en compost pour les agriculteurs locaux. Mais ce compost doit être conforme à des normes qui interdisent l'épandage dans les champs en cas de présence de particules de verre ou de métaux lourds.
- Jeter du verre dans la poubelle d'ordures ménagères coûte 15 fois plus cher que le trier dans le conteneur vert
- Respecter les agents de tri en évitant les erreurs ! Il s'est déjà produit des accidents avec des éclats de verre qui ont blessé des agents au moment du vidage du bac dans les bennes ! Il est donc essentiel de respecter les consignes de tri en plaçant le verre dans le bon conteneur de tri.
- Economiser les ressources naturelles : le recyclage du verre permet à ce matériau de devenir une nouvelle ressource !

Pour qu'une bouteille redevienne une bouteille, chaque citoyen est acteur ! Ainsi, le rôle de chacun de nous est indispensable : sans le geste de tri (qui est d'aller déposer les bouteilles ou bocaux dans le conteneur prévu à cet effet), le verre ne renaîtra pas à nouveau sous forme de verre !

« Jeter du verre dans la poubelle d'ordures ménagères coûte plus cher à la collectivité et au citoyen que de le trier dans le conteneur vert ! »

## COMMENT TRIER CORRECTEMENT LE VERRE ?

Déposez le verre recyclable (bouteilles, bocaux, petits pots en verre...) dans le conteneur de tri vert, sans le laver. Ne pas mettre les couvercles ni les bouchons.



Bouteilles



Pots et bocaux

Tous les autres objets en verre (verres à boire, vitres, miroirs, vaisselle, ampoules, néons, porcelaine, carrelage, pare-brise, ...) ne sont pas recyclables car ils ont une composition chimique différente du verre d'emballage qui rend impossible leur intégration au calcin utilisé dans les fours verriers. Ils sont à apporter dans les déchèteries où ils seront également valorisés.



Pots en terre



Ampoules



Vaisselle, faïence,  
porcelaine

Plus d'infos sur [sytrad.fr](http://sytrad.fr)

Le **SYTRAD**, **S**Yndicat de **T**raitement des déchets **A**rdèche **D**rôme, assure une mission de service public : le traitement des déchets ménagers et assimilés produits par les habitants de son territoire.

Il s'engage également aux côtés de ses 13 structures intercommunales (soit près de 350 communes et 510 000 habitants) en faveur du tri des déchets, tout comme leur recyclage, leur valorisation ou leur réduction à la source.

**SYTRAD**  
SYNDICAT DE TRAITEMENT  
des déchets Ardèche Drôme  
Tél. 04 75 57 80 00

Trier - Traiter - Valoriser